



Opération Pilote

PROVENCE PROPRE

2018

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF A PARTIR DES INFORMATIONS
FOURNIES PAR LES PARTICIPANTS

Coordination générale département du Var : CIETM
Contact : Jérôme LOMBARD
Courriel : cietmaures@gmail.com

Coordination générale région Sud PACA : Mer Terre
Contact : Isabelle POITOU
Courriel : isabelle.poitou@mer-terre.org





Samedi 24 novembre

Opération

PROVENCE PROPRE 2018

La Garde

Toulon

Hyères

Plus d'informations : www.cietm.fr

Partenaires de l'événement



Participants fédérés



Troupe marine mythique V-VII Toulon



PROVENCE PROPRE 2018 – 1ère EDITION !

En 2018, 2,9 m³ de déchets ont été retirés du littoral d'Hyères et de Toulon, par 260 personnes issues de 19 structures, avec parmi elles, des gestionnaires d'espaces naturels protégés, des associations environnementales, culturelles, sportives et sociales, des clubs de plongée et d'apnée, des sociétés nautiques, des groupes scolaires, des collectivités territoriales, des individuels par l'intermédiaire d'associations participantes, des entreprises et tout autre type de structure dès lors qu'elles ont adhéré à l'esprit et à la charte de l'opération.

Contexte et enjeux

La problématique "déchet" est un enjeu environnemental prioritaire, aussi bien à l'échelle internationale, nationale que locale.

Grâce à la mobilisation de scientifiques, d'associations, d'instances publiques et de particuliers, cette question rencontre aujourd'hui un fort retentissement médiatique et un nombre croissant d'actions est aujourd'hui proposé à différentes échelles pour y répondre : réglementaire, information et éducation du grand public, changements progressifs des modes de production et de consommation, comportement individuel, actions de terrain, ...

En 2018, l'opération pilote Provence Propre a été un grand ramassage de déchets écocitoyen dans le département du Var, ayant pour objectif d'alerter et de mieux faire comprendre aux pouvoirs publics et à la population, l'ampleur de la pollution de la côte terrestre et sous-marine, du fait de l'abandon de déchets en dehors des systèmes de collecte.

Conscient de cet enjeu, plusieurs établissements scolaires, mais aussi des associations du territoire, des collectivités publiques et des salariés du privé ont souhaité immédiatement participer à cette action pilote.

Petits et grands, nous avons été ensemble, unissant nos forces, pour retirer les déchets qui souillaient notre territoire sur les sites d'interventions.

Cette opération de terrain d'ampleur a, au final, permis de sensibiliser par la démonstration des collectivités, des publics scolaires, le grand public et les riverains autour d'une action éducative et collective sur la question des macrodéchets qui s'accumulent progressivement depuis les bassins versants dans les mers et les océans du monde entier. Ce qui signifie que la faune et la flore marine sont au moins autant impactées que celles du milieu terrestre. Il était donc urgent d'agir durablement en nous organisant en réseau, pour qu'en bout de chaîne nous tendions vers une mer Méditerranée qui ne soit, à terme, plus souillée par ce type de flux de macrodéchets.

Origine et description de l'action Provence Propre

Membre du collectif soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'Azur, qui participe au développement du réseau régional "Pour une Méditerranée sans plastique", le CIETM développe et coordonne le projet Provence Propre dans le département du Var, en partenariat avec l'association MerTerre, qui est spécialisée et pionnière dans l'étude et la réduction des pollutions par les macrodéchets.

L'opération PROVENCE PROPRE rassemble sous le même nom, des organisations volontaires et engagées pour la réduction des déchets qui aboutissent en mer.

L'objectif visé est d'accompagner et de renforcer les capacités de ces structures à organiser localement des nettoyages citoyens (Provence Propre, Adopt'1 Spot, ...), afin d'augmenter leur retentissement et leur efficacité. Cette opération a aujourd'hui la chance de bénéficier du gain d'expérience acquis dans les Bouches-du-Rhône par l'association MerTerre, dans le cadre de l'opération Calanques Propres.

Afin que ces actions ne soient pas que de "simples nettoyages", nous structurons ces opérations de façon à ce qu'elles suivent des méthodologies homogènes, ce qui facilite la mise en œuvre de protocoles validés scientifiquement et standardisés.

Après recueil et analyse, ce travail permet de récolter des données quantitatives, qualitatives et de répartition géographique des macrodéchets comparables entre elles, afin de mieux comprendre les caractéristiques de ces pollutions.

Les résultats obtenus année après année, seront communiqués aux communes et collectivités impliquées dans ces actions, afin de les aider à mettre en œuvre / à jour, certains outils de lutte contre la pollution, comme peuvent l'être les plans de prévention et de gestion des macrodéchets.

Le CIETM, association loi 1901 à but non lucratif, a donc organisé en 2018 sur plusieurs secteurs dans le département du Var, la 1ère édition de PROVENCE PROPRE, opération citoyenne de nettoyage.

Pour cette première édition pilote, ce sont environ 19 structures et 260 bénévoles qui se sont impliqués. Les organisations qui sont intervenues sont variées, avec parmi elles, des gestionnaires d'espaces naturels protégés, des associations environnementales, culturelles, sportives et sociales, des clubs de plongée et d'apnée, des sociétés nautiques, des groupes scolaires, des collectivités territoriales, des individus par l'intermédiaire d'associations participantes, des entreprises et tout autre type de structure dès lors qu'elles ont adhéré à l'esprit et à la charte de l'opération.

Le déroulé de l'opération

Le CIETM coordonne l'opération générale dans le département du Var, appuyé par l'association MerTerre qui est coordinatrice à l'échelle régionale. Chaque nettoyage dans le département du Var est lui organisé et coordonné par un référent local, appartenant à l'une des structures impliquées dans l'opération.

Les bénévoles se retrouvent sur leur spot et ramassent les déchets, à pied, en plongée, ou quelque soit le moyen d'intervention sur le terrain à terre ou en mer.

Sur chaque spot, les déchets sont ensuite regroupés, triés et caractérisés (comptage du nombre de déchets par type et/ou matériau, mais également par marque), avant d'être jetés cette année dans des bennes de tri mises à disposition par la Métropole TPM dans le cadre du Contrat de Baie de Toulon, apportés directement en déchetterie sur Hyères ou valorisés par des partenaires comme Recyclop pour les mégots.

Un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération avec une analyse des caractéristiques de cette pollution par les déchets sur les zones nettoyées est ensuite réalisé par le CIETM et MerTerre, puis transmis aux autorités concernées.



Photo 1 : une partie du groupe intervenant à terre sur le secteur de Toulon le 24 novembre 2018
© Sarah VARLET – FaceBook : [@sarah.varlet.phographie](https://www.facebook.com/sarah.varlet.phographie)

Remerciements

Pour cette opération pilote nous tenons à remercier :

- la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'Azur, qui par l'intermédiaire de l'association MerTerre a soutenu financièrement la mise en place de cette action
- la métropole Toulon Provence Méditerranée, qui par l'intermédiaire du Contrat de Baie de Toulon et le Contrat de Baie des îles d'Or a soutenu cette action et a pu financer la mise à disposition de bennes de collecte et de tri sélectif des déchets par le SITOMAT
- les communes de la Farlède, de la Garde, d'Hyères, de la Seyne-sur-Mer, de Toulon ainsi que le Syndicat de l'Eygoutier, qui nous ont autorisé à mettre en place - dans la mesure du possible - des actions de nettoyage sur leurs territoires respectifs
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, qui a mis à disposition deux personnels et une embarcation, pour aider à la collecte des déchets faite en Mer et pour participer à la sécurisation des apnéistes et des plongeurs sur Toulon
- le Yacht Club de Toulon, pour l'accueil dans ses locaux et la mise à disposition de kayaks et de paddles pour la surveillance et l'accompagnement des bénévoles intervenants en Mer
- le club de Pirogue polynésienne Toulon VAA, pour la mise à disposition d'embarcations et de bénévoles pour le transport des déchets et la sécurisation des plongeurs, ainsi que pour la mise en place d'un poste de sécurité et la mise à disposition de VHF, qui nous ont permis de communiquer efficacement durant toute l'opération
- la Marine Nationale qui a donné des autorisations d'actions sur des secteurs réglementés et qui a autorisé le club de plongée de la Marine à participer à cette opération
- la FFESSM 83, qui a soutenu l'action auprès de ses clubs fédéraux
- les partenaires logistiques de l'association MerTerre, GSF et Rostaing, pour la mise à disposition du matériel de ramassage pour les bénévoles durant l'opération (gants, sacs poubelles et pinces)
- Recyclop, Longitude 181 et Écogestes Méditerranée pour les stands de sensibilisation proposés au public au niveau du Yacht Club de Toulon
- le Parc national de Port-Cros et l'Éducation nationale, pour l'acceptation de la participation de groupes scolaires à cette action, dans le cadre des Aires Marines Éducatives.

Nous tenons absolument à dire un grand merci à toutes les autres structures (Apnée, Plongée, Scouts, association de lycéens, ...) qui ont participé à cette action, ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont offert de leur temps, de leur bonne humeur et de leur motivation, pour faire de cette action pilote une belle réussite, car sans eux elle n'aurait pas pu avoir lieu !

Nous avons par ailleurs une pensée spéciale aux équipes de Mer Nature et du Naturoscope, qui ont vu leur journée d'intervention sur leur spot annulée pour raison de sécurité à cause des conditions météorologiques.

Pour finir, nous tenons à faire un remerciement spécial pour leur engagement et leur disponibilité, à Hélène TOUZET de l'association Longitude 181, Laurent VIELMAS de l'YCT et à l'équipe au complet de l'association MerTerre. Merci à vous !

A toutes, à tous et à ceux qui n'ont pas pu se mobiliser en 2018, mais qui ont montré l'intérêt qu'ils portaient à cette action, nous vous disons à l'année prochaine pour Provence Propre 2019 !



Photos 2 et 3 : Stand de Longitude 181 et une partie de l'équipe de tri et de caractérisation des déchets au travail sur le secteur de Toulon - © Sarah VARLET – Facebook : [@sarah.varlet.phographie](https://www.facebook.com/sarah.varlet.phographie) - © Isabelle Poitou – Association Mer Terre

Carte 1 : répartition des zones de nettoyages durant l'opération pilote Provence Propre 2018

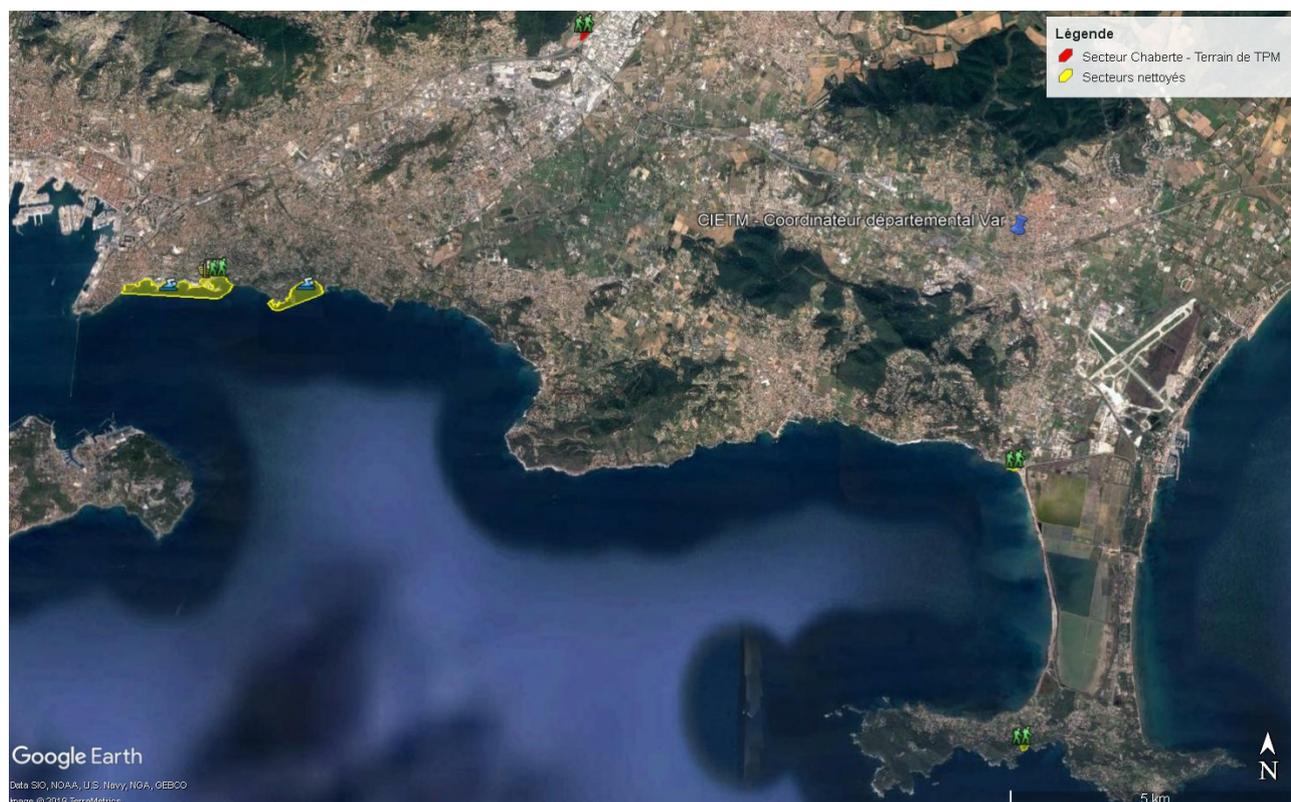


Tableau 1 : récapitulatif des structures participantes, des zones nettoyées par dates, du nombre de participants et du volume total en litres de déchets collectés durant l'opération pilote Provence Propre 2018

Dates	Structures participantes (En gras les coordinateurs)	Commune (D'Ouest en Est)	Zone de nettoyage (Vert à terre, Bleu en mer, Rouge annulé)	Nombre de participants	Volume de déchets collectés en litres
24/11/2018	Yachting Club de Toulon / Club de pirogue de Toulon VAA / MerTerre / CIETM / Scouts d'Europe / Association de lycéens toulonnais et gardois	Toulon	Parkings du Mourillon	63	1171
	Yachting Club de Toulon / Club de pirogue de Toulon VAA / MerTerre / CIETM / Scouts d'Europe/ Recyclop		Anse Tabarly du Mourillon	46	550
24/11/2018	ASCM Toulon Apnée / CCIV/ Club de pirogue de Toulon VAA	Toulon	Anse St Louis du Mourillon	14	225
	Centre de plongée du Pradet / FFESSM / CODEP 83 / Longitude 181 / YCT / Club de pirogue de Toulon VAA / ASCM Toulon Apnée		Anse Tabarly, vers la digue de l'anse des Pins au Mourillon	32	405
24/11/2018	CSAM / Longitude 181 / Marine Nationale	Toulon	Anse du Fer à Cheval	19	95
24/11/2018	Mer Nature / Naturoscope/CIETM	La Garde / La Farlède	Secteur Chaberte - Terrain de TPM	26	0
29/11/2018	École Saint John Perse – Classe de CM2 – AME PNPC	Hyères	Aire Marine Éducative (AME) du Port du Niel. Presqu'île de Giens	26	350
20/12/2018	École de l'Almanarre – Classe de CM2 – AME PNPC / CIETM	Hyères	Aire Marine Éducative (AME) de l'Almanarre	32	65
Total				260	2861

Bilan général de Provence Propre 2018 : 2,9m³ de déchets ramassés par 260 participants issus de 19 structures.

Vigilance particulière pour raisons sanitaires et environnementales

Suite à la pollution aux hydrocarbures qu'à connue – entre autre - le littoral de la région Sud PACA à l'automne 2018, une partie des structures intéressées n'ont finalement pas pu se positionner pour des raisons sanitaires et environnementales, sur l'action pilote 2018 de Provence Propre. Nous pensons ici particulièrement aux structures situées dans l'Est du département du Var, fortement impactées par cette pollution.

Pour ces mêmes raisons, une vigilance particulière a été demandée aux participants sur les secteurs d'interventions maintenus, avec arrêt demandé de l'opération en milieu marin et zone littorale, si des participants devaient être amenés à observer une pollution aux hydrocarbures sur leurs secteurs d'interventions.

Pollution aux hydrocarbures : le nombre de plages touchées augmente

26/10/18

Dans un communiqué diffusé hier, la préfecture a fait le point sur la pollution aux hydrocarbures sur le littoral varois. Et les dernières nouvelles n'incitent pas à l'optimisme, puisque désormais ce sont 49 plages du département (lire par ailleurs) qui sont souillées par les boulettes ou galettes de mazout (contre 37 en début de semaine). Le dernier rivaie touché en date est celui du Bau Rouge, mercredi à Carqueiranne.

Ne pas toucher les galettes



Opération de dépollution à Pampelonne, premier site touché par les galettes de pétrole, il y a dix jours. (Photo Dylan Meffret)

49 sites concernés

Onze communes du département sont actuellement impactées par la pollution aux hydrocarbures qui touche désormais 49 plages :

- **Sainte-Maxime** : plages de la Martelle, La Madrague, Les Ourisins, La Croisette, La Reine Jeanne et Les Sardiniaux.
- **Saint-Tropez** : plages de La Moutte, Prouche, Les Salins, Virole, La Claye, Fontête, La Parissouze, Graniers, La Bouillabasse, Le Pilon et des Canabiers.
- **Ramatuelle** : plages du Tabin, Pampelonne, la Quassine, Bonne Terrasse et de l'Escalet (linéaire de rochers et Cap Landier).
- **La Croix-Valmer** : sur le linéaire entre le Cap Taillat et le Cap Landier, plage de la Briande.
- **Hyères** : sur l'île de Porquerolles, plages de La Courcade, Notre-Dame, Alycastré, Pointe Prime et Le Lequin, sur l'île du Levant, Pointe du Bau, Pointe de Montreman et sur l'île de Port Cros, calanque du Phare du Titan.
- **Grimaud** : plages de Port Grimaud Sud, Port Grimaud Nord, Saint-Paul-les-Mures, plage du Gros Pin et son anse attenante.
- **Cogolin** : plage des Martines de Cogolin.
- **Cassin** : plages de la Petite Bouillabasse, Moune, Malleribes et Lorient.
- **Bormes-les-Mimosas** : plages du Pradet, de Porto Fino et de la Calanque Saint-Jean au Cap Béral, La Savère et du Gouss.
- **Le Rayol-Canadel** : plage du Canadel.
- **Carqueiranne** : plage du Bau Rouge.

Métropole VIE LOCALE

var-matin
Dimanche 28 octobre 2018

7

FAITS-DIVERS

Vigilance à La Seyne qui redoute l'arrivée de nouvelles boulettes de pétrole



Une galette de pétrole a été vue à Mar Vivo hier matin

Hier, durant toute la journée, les équipes des services municipaux de La Seyne ont surveillé de près les vagues déferlant sur le littoral communal à la recherche d'éventuelles galettes de pétrole. « À part une galette repérée le matin à Mar Vivo, on n'a rien vu de dramatique » soupire-t-on de soulagement du côté de la mairie. La présence de minuscules boulettes mêlées aux

feuilles de positionne n'est cependant pas à exclure, mais compte tenu des conditions météo et en particulier de l'orientation du vent, les probables interventions de nettoyages n'auront pas lieu avant quelques jours, si la situation reste en l'état. Comme elle l'avait décidé vendredi, la mairie a décidé de prolonger l'interdiction d'accès aux plages jusqu'à nouvel ordre.



Les plages restent fermées jusqu'à nouvel ordre (Photos Valérie Le Parc)

ture), ont également travaillé sur la filière de collecte et de traitement des déchets, ainsi que sur le plan d'action du chantier de dépollution. Hier, les équipes en charge des travaux de dépollution de surface ont été engagées sur Ramatuelle, Sainte-Maxime, Hyères, La Croix-Valmer et Grimaud. Il est espéré par la préfecture que toutes les plages polluées sont

fermées au public. Par ailleurs, il est demandé à la population de ne pas toucher ou ramasser les galettes qu'elles peuvent trouver mais d'informer leur mairie, les services de police ou de gendarmerie (au 17) ou les sapeurs-pompiers (au 18 ou 112). Un Centre de documentation, de recherche et d'équipements sur les pollutions accidentelles des

Photos 4 et 5 : coupures de presses du journal Var Matin sur la pollution aux hydrocarbures de l'automne 2018 en région Sud PACA - © Var Matin

Bilan quantitatif et qualitatif de l'action Provence Propre 2018 à partir des fiches fournies par les participants, tous secteurs confondus

Sur les 2,9 m³ de déchets collectés, il a été possible de quantifier 1,7 m³ plus précisément. Soit l'ensemble des sites nettoyés, à l'exception des parkings du Mourillon à Toulon. Sur ce dernier site, une évaluation par type de matériaux a toutefois été possible (Protocoles de niveaux 1 et 2).

Les déchets ont été ramassés à terre, en surface et sur les fonds marins. La figure 1 illustre les proportions et les volumes des différentes catégories des 2,9 m³ de déchets collectés, tous secteurs confondus.

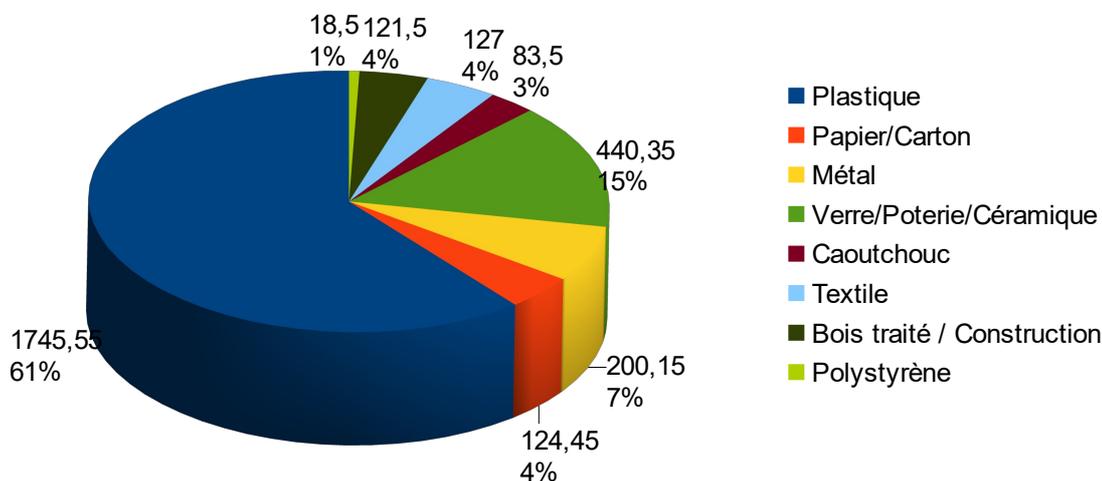


Figure 1. Proportions des matériaux collectés et volumes en litres des déchets collectés, tous secteurs confondus

Le plastique est le matériau le plus représenté, avec 61% du volume total collecté de déchets. Viennent ensuite les catégories de déchets "Verre/Poterie/Céramique" et le Métal, avec respectivement 15% et 7% du volume total collecté de déchets, tous sites confondus.

La figure 2 montre le top 10 des déchets indicateurs¹ qui ont pu être quantifiés en 2018, tous secteurs confondus.

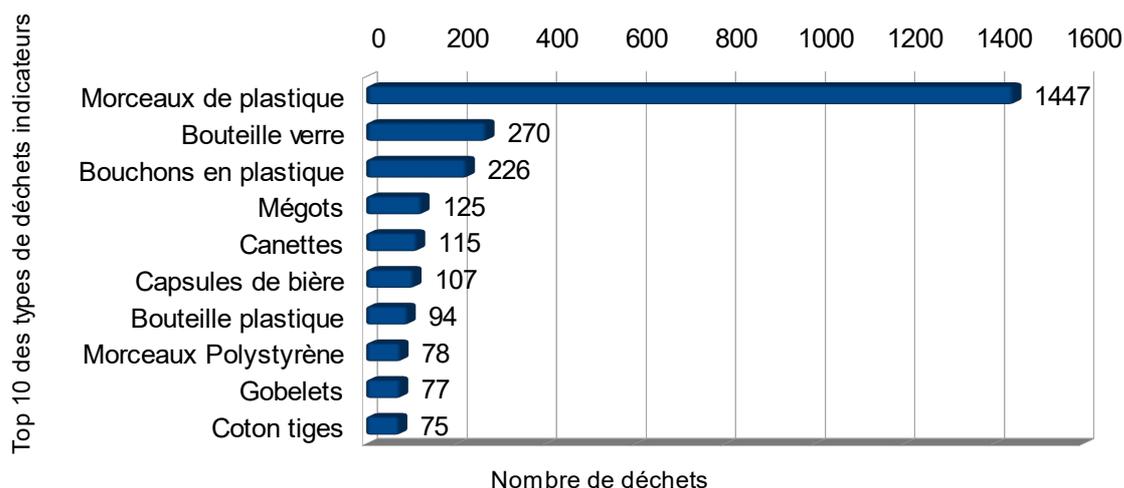


Figure 2. Top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018, tous secteurs confondus

Concernant les déchets indicateurs qui ont pu être comptés, les morceaux de plastiques sont majoritaires avec 1447 unités, sachant qu'ils ont été largement sous-estimés du fait d'un différentiel de comptage entre les sites de nettoyages. Ce résultat est cohérent avec le fait qu'il s'agit du matériau utilisé dans de très nombreux domaines par nos sociétés, à commencer par la fabrication d'emballages.

Viennent ensuite les bouteilles en verre (270) et les bouchons en plastique (226).

¹ Déchets indicateurs : déchets pertinents dans le cadre d'une politique de réduction des déchets sauvages (Responsabilité Élargie du Producteur, Top 10 déchets sauvages, etc.)

Parmi ce top 10 de déchets indicateurs, nous pouvons remarquer le nombre de bouteilles en verre (270), en plastique (226) et de canettes en métal (115), toutes pourtant recyclables, qui ont pu être comptées par les participants.

Parmi les objets notables ramassés durant cette opération, nous citerons par exemples 1 mât de bateau, 1 pistolet trouvé en mer qui a été remis aux autorités compétentes, 20 pièces métalliques automobiles, 1 smartphone, 1 casque de moto, 5 serviettes hygiéniques, 41 jupes et cartouches de chasse, 1 tuyau de canalisation d'eau, 1 muselière pour chien, 1 sucette, 1 barrière de sécurité, 1 pneu, 18 médiafiltrants et 10 filets de nourriture pour oiseaux.



Photo 6 : Exemple de déchets collectés et caractérisés sur le secteur de Toulon - © Isabelle Poitou – Association Mer Terre

Au cours de cette opération pilote, il a été proposé aux participants de compter, dans la mesure du possible, les marques qui ont été ramassées. Les fiches de caractérisation des sites ont donc permis de connaître le nombre exact de marques qui ont pu être ramassées au travers de cette collecte de déchets.

La figure 3 présente le top 10 du nombre de déchets comptés pour chaque marque sur l'ensemble de l'opération pilote Provence Propre 2018.

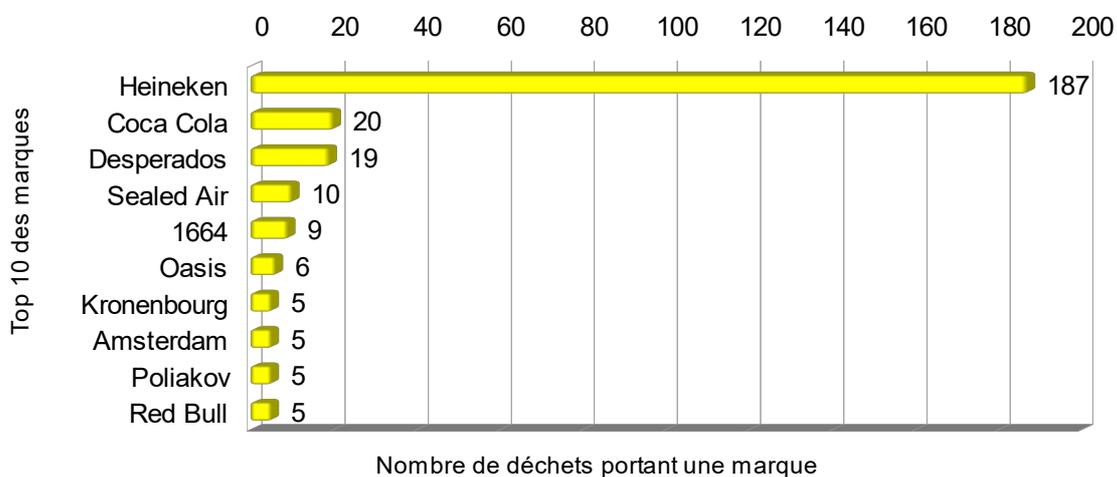


Figure 3. Top 10 des marques et nombre de déchets comptés portant une marque, tous secteurs confondus

Plusieurs marques ont pu être comptées par les groupes de ramassage. Les plus nombreuses qui ont été dénombrées sont Heineken (187 fois), Coca Cola (20 fois) et Desperados (19 fois).

Les autres marques comptées sont, par ordre décroissant d'observation : Sealade Air, 1664, Oasis, Kronembourg, Amsterdam, Poliakov, Red Bull, 8.6, Leffe, Schweppes, Lipton ice tea, Yop, Mac Donald, Royal Club, Frutti Fresh, Pepsi, Pom Pote, Haribo, Cheetos, Kinder, Apicozie, Strongbow, Buckler, Volvic, Sambo, Ombrero, Prestige, Crazy Tiger, Monster, Prince, Oreo, Super Cola, Pipas, Fini, Chocobon, Carrefour, Casino, Springle, Pitch, William Saurin, Jacquet, Fess'nett, Mikado, Avène, Malboro, Château Sainte Marguerite, Maison Sarroche, Babybel.

En fin d'opérations, les déchets triés ont été évacués dans différentes déchetteries.

Bilan quantitatif et qualitatif de l'action Provence Propre 2018 par zone, à partir des fiches fournies par les participants

Les résultats détaillés des informations obtenues sont présentés maintenant, dans l'ordre géographique des sites d'Ouest en Est.

Secteurs nettoyés sur la commune de Toulon (Fort Saint-Louis, Mourillon et Fer à Cheval)

Sur les 2,5 m³ de déchets collectés, il a été possible de quantifier 1,3 m³ plus précisément. Soit l'ensemble des sites nettoyés sur Toulon, à l'exception des parkings du Mourillon. Sur ce dernier site, une évaluation par type de matériaux a toutefois été possible (Protocoles de niveaux 1 et 2).

Les déchets ont été ramassés à terre, en surface et sur les fonds marins. La figure 4 illustre les proportions et les volumes des différentes catégories des 2,5 m³ de déchets collectés sur ce secteur.

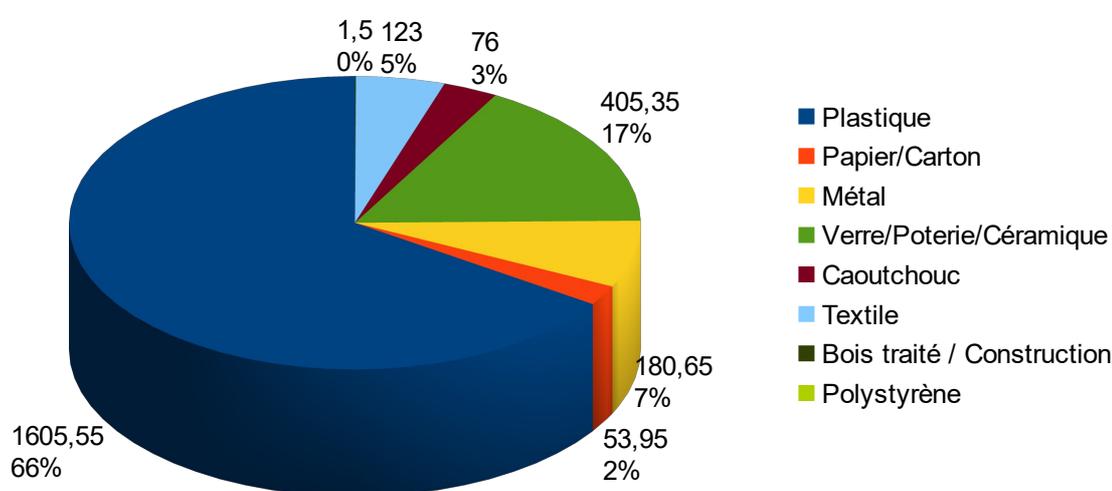


Figure 4. Proportions des matériaux collectés et volumes en litres des déchets collectés sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon (Fort Saint-Louis, Mourillon et Fer à Cheval)

Le plastique est le matériau le plus représenté, avec 66% du volume total collecté de déchets. Viennent ensuite les catégories de déchets "Verre/Poterie/Céramique" et le Métal, avec respectivement 17% et 7% du volume total collecté de déchets, sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon (Fort Saint-Louis, Mourillon et Fer à Cheval).

La figure 5 montre le top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018, sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon (Fort Saint-Louis, Mourillon et Fer à Cheval).

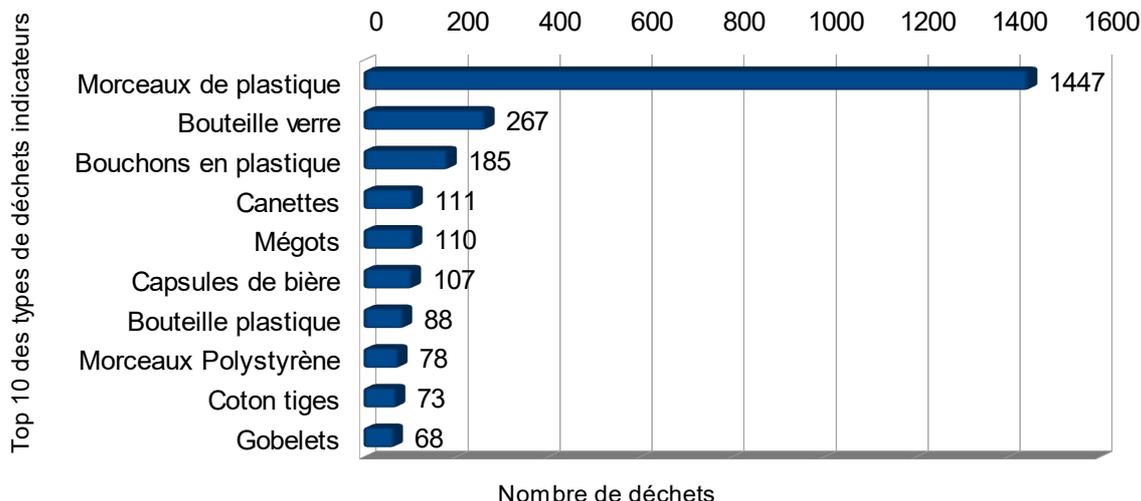


Figure 5. Top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018 sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon (Fort Saint-Louis, Mourillon et Fer à Cheval)

Concernant les déchets indicateurs qui ont pu être comptés, les morceaux de plastiques sont majoritaires avec 1447 unités, sachant qu'ils ont été largement sous-estimés du fait d'un différentiel de comptage entre les sites de nettoyages. Ce résultat est cohérent avec le fait qu'il s'agit du matériau utilisé dans de très nombreux domaines par nos sociétés, à commencer par la fabrication d'emballages.

Viennent ensuite les bouteilles en verre (267) et les bouchons en plastique (185).

Parmi ce top 10 de déchets indicateurs, nous pouvons remarquer le nombre de bouteilles en verre (267), les canettes en métal (111) et les bouteilles en plastique (88), toutes pourtant recyclables, qui ont pu être comptées par les participants.

Parmi les objets notables ramassés durant cette opération, nous citerons par exemples 1 mât de bateau, 1 pistolet trouvé en mer qui a été remis aux autorités compétentes, 20 pièces métalliques automobiles, 1 smartphone, 1 casque de moto, 5 serviettes hygiéniques, 41 jupes et cartouches de chasse, 1 tuyau de canalisation d'eau, 1 muselière pour chien, 1 sucette, 1 barrière de sécurité, 1 pneu, 18 médiafiltrants et 10 filets de nourriture pour oiseaux.



Photo 7 : 18 médiafiltrants collectés et caractérisés sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon
© Isabelle Poitou – Association Mer Terre

Au cours de cette opération pilote, il a été proposé aux participants de compter, dans la mesure du possible, les marques qui ont été ramassées. Les fiches de caractérisation des sites ont donc permis de connaître le nombre exact de marques qui ont pu être ramassées au travers de cette collecte de déchets.

La figure 6 présente le top 10 du nombre de déchets comptés pour chaque marque sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon.

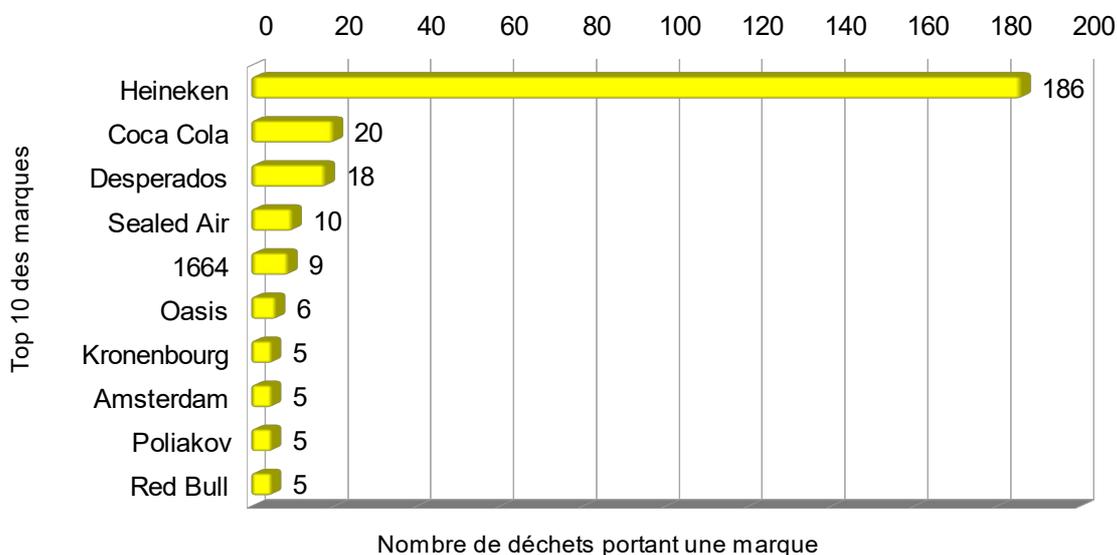


Figure 6. Top 10 des marques et nombre de déchets comptés portant une marque sur les secteurs nettoyés de la commune de Toulon

Plusieurs marques ont pu être comptées par les groupes de ramassage. Les plus nombreuses qui ont été dénombrées sont Heineken (186 fois), Coca Cola (20 fois) et Desperados (18 fois).

Les autres marques comptées sont par ordre décroissant d'observation : Sealade Air, 1664, Oasis, Kronembourg, Amsterdam, Poliakov, Red Bull, 8.6, Leffe, Schweppes, Lipton ice tea, Yop, Mac Donald, Royal Club, Frutti Fresh, Pepsi, Pom Pote, Strongbow, Buckler, Volvic, Sambo, Ombreiro, Prestige, Crazy Tiger, Monster, Prince, Oreo, Super Cola, Pipas, Fini, Chocobon, Haribo, Carrefour, Casino.

Nous noterons ici, qu'au-delà du nettoyage, une partie des acteurs impliqués dans cette action pilote ont mis en place plusieurs stands dédiés à l'éducation à l'environnement et la gestion des déchets à l'entrée de la base nautique de l'YCT : Longitude 181, Recyclop, Écogestes Méditerranée via le CIETM et un point de rencontre avec le public généré par le site de tri des déchets (MerTerre, CIETM, YCT, Longitude 181, Scouts d'Europe).

En fin d'opération, les déchets triés en benne et conteneurs ont été évacués par le SITTMAT en déchetterie.

Secteurs de la Garde / la Farlède

Nettoyage annulé pour raison de sécurité du fait d'un niveau d'eau élevé dans une zone humide du bassin versant, avec risque de précipitations en amont.

Secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel, commune d'Hyères

La totalité des 0,35 m³ de déchets collectés sur ce secteur a pu être quantifiée selon les protocoles de niveaux 1, 2 et 4.

Les déchets ont été ramassés uniquement à terre. La figure 7 illustre les proportions et les volumes des différentes catégories des 0,35 m³ de déchets collectés sur ce secteur.

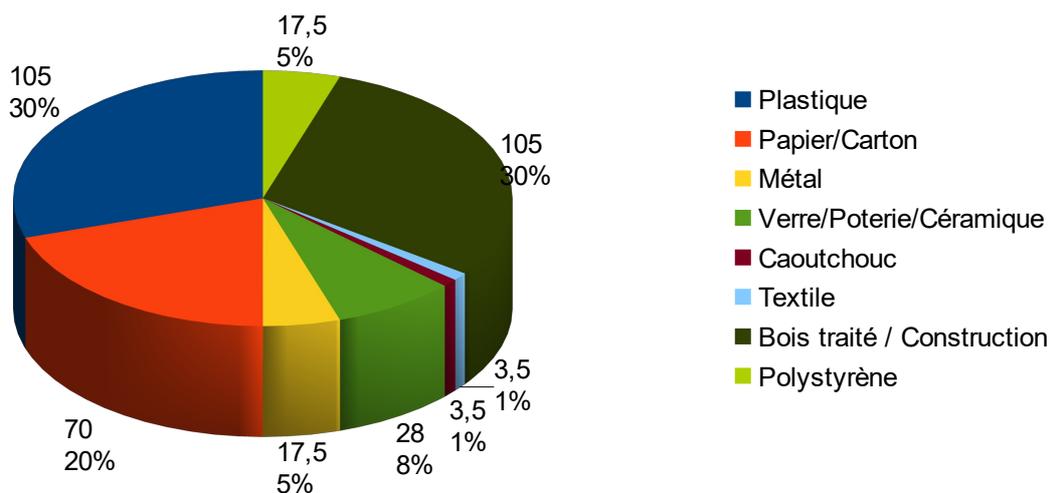


Figure 7. Proportions des matériaux collectés et volumes en litres des déchets collectés, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel, commune d'Hyères

Le plastique est le matériau le plus représenté à égalité avec la catégorie de matériaux "Bois traité/Construction", avec 30% du volume total collecté de déchets chacun. Vient ensuite la catégorie de déchets "Papier/Carton", avec 20% du volume total collecté de déchets, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel.

La figure 8 montre le top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel, commune d'Hyères.

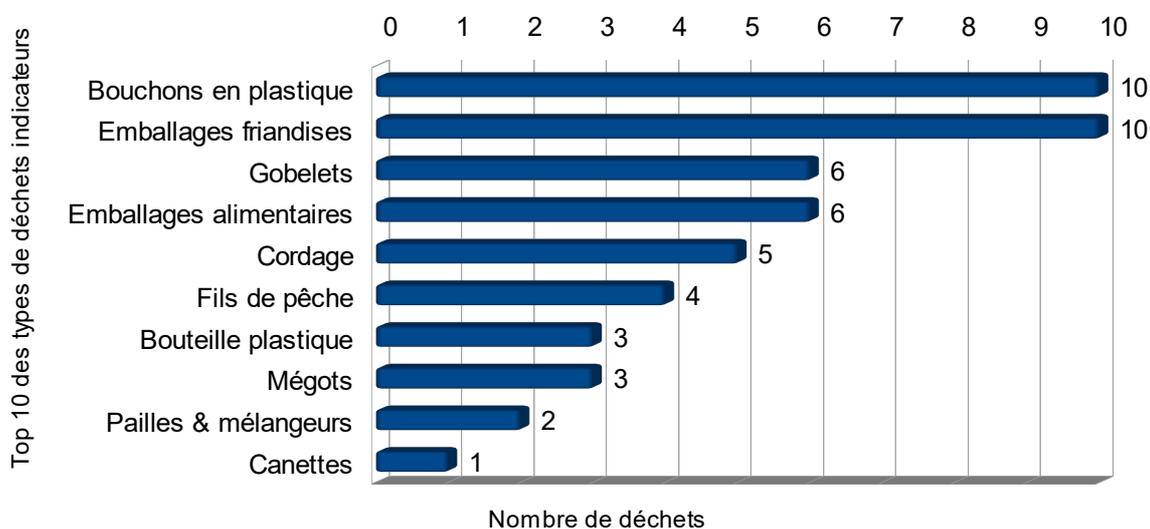


Figure 8. Top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018 sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel, commune d'Hyères

Sur ce secteur, avec 10 unités chacun, les déchets indicateurs qui ont pu être comptés voient les bouchons en plastique dominer le classement à égalité avec les emballages de friandises. Viennent ensuite, également à égalité, les gobelets et les emballages alimentaires avec 6 unités chacun.

Ce résultat doit cependant être pondéré par le fait que plusieurs types de déchets dont les morceaux de plastiques n'ont pas été comptés sur ce secteur. Seul leur volume total a été estimé et dans cette unité de mesure, il s'agit du type de déchet dominant à égalité avec la catégorie "Bois traité/ Construction". 30L pour ces deux catégories, sur 350L de déchets collectés en tout sur ce secteur.

Nous pouvons donc penser que les résultats quantitatifs obtenus à partir des fiches ne sont pas représentatifs de la réalité, mais que les volumes estimés permettent de mieux percevoir la répartition de la pollution aux macrodéchets sur l'AME du port du Niel (Cf. Figure 7).

Parmi ce top 10 de déchets indicateurs, nous pouvons remarquer les bouteilles en plastique (3) et 1 canette en métal, toutes pourtant recyclables, qui ont pu être comptées par les participants.

Aucun objet notable n'a été ramassé durant cette opération.

Au cours de cette opération pilote, il a été proposé aux participants de compter, dans la mesure du possible, les marques qui ont été ramassées. Les fiches de caractérisation des sites ont donc permis de connaître le nombre exact de marques qui ont pu être ramassées au travers de cette collecte de déchets.

La figure 9 présente le top 10 du nombre de déchets comptés pour chaque marque sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel.

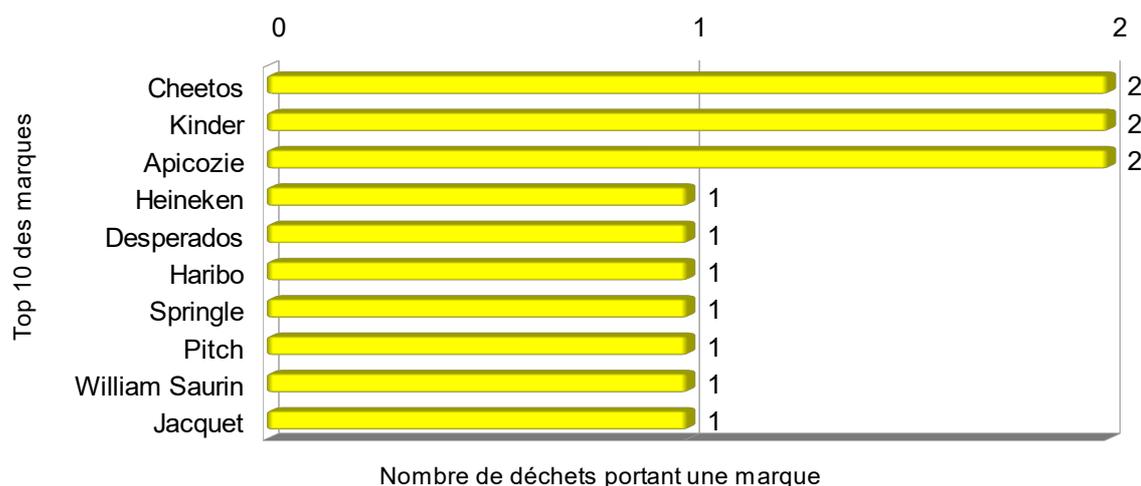


Figure 9. Top 10 des marques et nombre de déchets comptés portant une marque sur le secteur de l'Aire Marine Éducative du port du Niel, commune d'Hyères

Plusieurs marques ont pu être comptées par le groupe de ramassage. Les plus nombreuses qui ont été dénombrées sont à égalité avec 2 unités chacune : Cheetos, Kinder et Apicozie.

Les autres marques comptées sont à égalité d'observation : Heineken, Desperados, Haribo, Springle, Pitch, William Saurin, Jacquet, Fess'nett, Mikado, Avène, Malboro, Château Sainte Marguerite, Maison Sarroche et Babybel.

Nous pouvons ici noter la présence logique de marques locales, comme par exemple la Maison Sarroche, qui est une boulangerie située sur le secteur assez proche de la Capte.

En fin d'opération, les déchets triés ont été évacués directement à la déchetterie de l'Almanarre et valorisés au mieux par le personnel de la Mairie d'Hyères.

Note importante : cette école souhaite intégrer le projet Adopt'1 Spot via cette AME.

Ce travail s'articule par ailleurs déjà avec une intervention réalisée en classe, permettant de les sensibiliser à la question des pollutions marines.

Secteur de l'Aire Marine Éducative de l'Almanarre, commune d'Hyères

La totalité des 0,065 m³ de déchets collectés sur ce secteur a pu être quantifiée selon les protocoles de niveaux 1, 2 et 4.

Les déchets ont été ramassés uniquement à terre. La figure 10 illustre les proportions et les volumes des différentes catégories des 0,065 m³ de déchets collectés sur ce secteur.

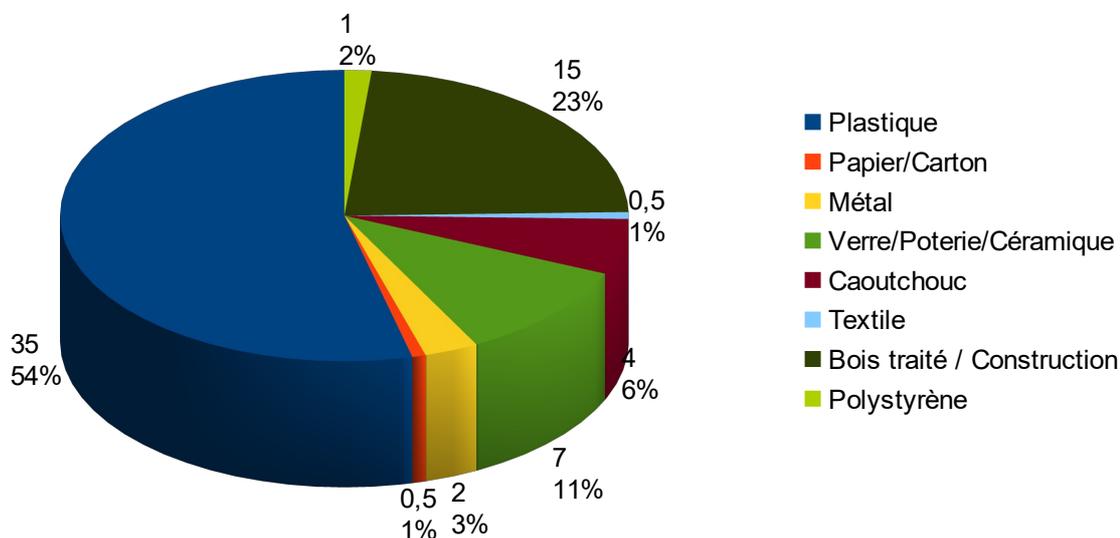


Figure 10. Proportions des matériaux collectés et volumes en litres des déchets collectés, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative de l'Almanarre, commune d'Hyères

Le plastique est le matériau le plus représenté avec 54% du volume total collecté de déchets sur ce secteur. Viennent ensuite les catégories de déchets "Bois traité/Construction" et "Verre/Poterie/Céramique", avec respectivement 23% et 11% du volume total collecté de déchets, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative de l'Almanarre.

La figure 11 montre le top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018, sur le secteur de l'Aire Marine Éducative de l'Almanarre, commune d'Hyères.

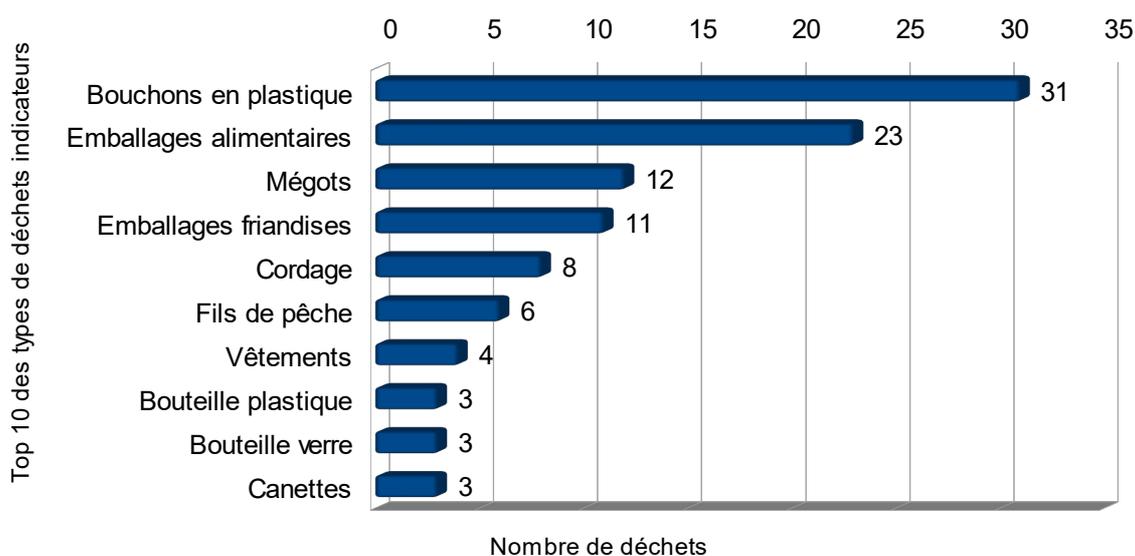


Figure 11. Top 10 des déchets indicateurs qui ont pu être quantifiés en 2018 sur le secteur de l'Aire Marine Éducative de l'Almanarre, commune d'Hyères.

Sur ce secteur, avec 31 unités, les déchets indicateurs qui ont pu être comptés voient les bouchons en plastique dominer le classement, suivi des emballages alimentaires avec 23 unités et les mégots avec 12 unités.

Comme pour l'AME du port du Niel, sur ce secteur ce résultat doit cependant être pondéré par le fait que plusieurs types de déchets dont les morceaux de plastiques n'ont pas été comptés. Seul leur volume total a été estimé et dans cette unité de mesure, il s'agit du type de déchet dominant avec 35L, sur 65L de déchets collectés au total. Ce qui représente 54% du volume total collecté de déchets par la classe qui est intervenue sur l'AME de l'Almanarre.

Nous pouvons donc penser que les résultats quantitatifs obtenus à partir des fiches ne sont pas représentatifs de la réalité, mais que les volumes estimés permettent de mieux percevoir la répartition de la pollution aux macrodéchets sur l'AME de l'Almanarre (Cf. Figure 10).

Parmi ce top 10 de déchets indicateurs, nous pouvons remarquer les bouteilles en plastique (3), en verre (3) et les canettes en métal (3), toutes pourtant recyclables, qui ont pu être comptées par les participants.

Un seul objet notable a été ramassé et stocké de façon appropriée, pour raison de sécurité dans une poubelle DASRI. Il s'agit d'une aiguille usagée de seringue trouvée sur la plage par l'un des adultes accompagnant la classe.

Au cours de cette opération pilote, il a été proposé aux participants de compter, dans la mesure du possible, les marques qui ont été ramassées. Les fiches de caractérisation des sites auraient donc théoriquement permis de connaître le nombre exact de marques qui auraient pu être ramassées au travers de cette collecte de déchets, mais aucun déchet portant une marque identifiable n'a été trouvé durant cette opération de nettoyage.

En fin d'opération, les déchets triés ont été évacués directement à la déchetterie de l'Almanarre et valorisés au mieux par le CIETM.

Note importante : cette école souhaite intégrer le projet Adopt'1 Spot via cette AME.

Ce travail s'articule par ailleurs déjà avec une intervention réalisée en classe, permettant de les sensibiliser à la question des pollutions marines.

Conclusion

L'opération pilote **Provence Propre 2018** a réuni au travers de 3 journées réparties les 24 novembre 2018, 29 novembre 2018 et 20 décembre 2018, **260 personnes** issues de **19 structures**, réparties sur le littoral des communes de Toulon et de Hyères.

Plusieurs opérations ont dû être annulées, soit pour cause de pollution aux hydrocarbures dans l'Est Var, soit pour raison de sécurité météorologique sur le secteur de la Garde/la Farlède.

Cette opération pilote a permis de réunir des gestionnaires d'espaces naturels protégés, des associations environnementales, culturelles, sportives et sociales, des clubs de plongée et d'apnée, des sociétés nautiques, des groupes scolaires, des collectivités territoriales, des individuels par l'intermédiaire d'associations participantes et des entreprises.

Parmi les personnes ayant participé ou ayant manifesté le souhait de participer, nombreux sont ceux à souhaiter s'engager durablement dans la démarche "Provence Propre et/ou Adopt'1 Spot".

Durant ces 3 journées, l'opération a permis de retirer **2,9 m³** de déchets du littoral des communes d'Hyères et de Toulon, à la fois sous la surface, à la surface de l'eau et à terre. Elle nous aura par ailleurs permis de faire un "état zéro" des sites nettoyés, pour ceux qui n'avaient jamais connu ce type d'action.

Avec le retour d'expérience de l'association MerTerre, ce projet pilote nous a également permis de faire un point sur les démarches administratives nécessaires au montage de ce type d'opérations. Certaines dans le Var diffèrent de celles à réaliser dans les Bouches-du-Rhône. Nous saurons donc comment nous y prendre et sous quels délais, pour les prochaines éditions.

Cette opération pilote nous confirme par ailleurs qu'il faut pouvoir s'appuyer sur plusieurs personnes au sein des structures organisatrices, afin de pouvoir palier aux difficultés qu'elles pourraient être à même de rencontrer (congé maladie, ...).

A cette occasion, nous aurons également montré aux collectivités locales ce que nous pouvions faire et ce, à quoi cela pouvait servir sur la problématique des macrodéchets. Il semble ainsi envisageable à minima d'obtenir des subventions pour réitérer l'opération, dans le cadre des fiches actions des Contrats de baies de Toulon et des Îles d'Or, tous deux portés par la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Grâce au retour d'expérience déjà important de l'association MerTerre avec l'opération Calanques Propres et cette nouvelle action dans le département du Var, nous espérons que ce projet pilote aidera le réseau régional "Pour une Méditerranée sans plastique", dans les démarches d'exportations de ce modèle d'actions aux autres départements de la région Sud PACA.

Il nous semble par contre encore trop tôt pour émettre des préconisations issues des premiers résultats de l'action Provence Propre. Nous pensons raisonnable d'attendre la répétition de l'opération pour profiter de jeux de données à comparer sur certains secteurs.

Il ressort cependant le fait que le plastique est le matériau principal retrouvé parmi les déchets observés en milieu naturel. Chose à laquelle nous pouvions nous attendre au vu de l'état de l'art sur le sujet.

Durant l'opération, le travail de sensibilisation du public via le point de tri des déchets et les stands dédiés à l'éducation à l'environnement et à la gestion des déchets sur la base nautique de l'YCT à Toulon a porté ses fruits. Le public (bénévoles et personnes de passage inopiné dans le secteur de l'opération) a apprécié ces lieux d'échanges et de visualisation concrète du phénomène de pollution par les macrodéchets.

Cette approche semble donc à reproduire, car elle génère des points de rencontres, en plus des points où les bénévoles peuvent échanger sur leur expérience et l'organisation de la journée.

"Pour aller plus loin" et "portfolio" d'images d'interventions en milieu terrestre et sous-marin

<https://cietm.fr/adopte-un-spot/>

<http://mer-terre.org/>